

L'Indépendant

Abonnements : Sud-Ouest... 40 fr. Directeur-Administrateur : Robert TAILLANDIER
 Autres départements... 55 fr. Téléphone 5 : C. C. P. Limoges 267.19
 Annonces classées... la l. 4 fr. Annonces judiciaires... la l. 5 fr.
 Chronique locale... 5 fr. — commerciales... 3 50

France - Allemagne

Le fait le plus important de la saison présente, et même peut-on dire de la dernière année écoulée, est assurément l'entrevue que le Chancelier Hitler a eue avec M. Pierre Laval, chef de notre gouvernement.

Ce qu'il a été permis aux Français d'en connaître d'après les communiqués officiels publiés le soir même de l'entrevue, ne peut donner qu'une idée incomplète de l'esprit dans lequel les chefs des deux gouvernements ont conversé. Dans la conférence de presse organisée par le président Laval lui-même, et à laquelle assistaient les représentants les plus qualifiés des journaux français, belges, japonais et espagnols, le Chef du gouvernement français a pu entourer de commentaires significatifs les documents officiels dont il venait de donner lecture à ses auditeurs.

Il n'a pas été jugé opportun de livrer à la publicité toutes les paroles du Président ; mais ce que tous les Français doivent savoir — si tant est qu'ils n'en étaient pas déjà unanimement convaincus — c'est que la France, dans ses rapports avec l'Allemagne, subit les conséquences inévitables d'une guerre malheureuse.

Ce que tous les Français, en outre, doivent tenir pour article de foi patriotique, c'est le devoir de loyalisme qui leur incombe à l'égard du gouvernement responsable, dont toute la tâche peut se résumer en ces mots : obtenir des circonstances et des hommes que a peine infligée à la France par la défaite soit alléguée dans la mesure du possible. Ce possible est naturellement assez limité, la guerre continuant entre l'Allemagne et, notamment, entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique.

Mais, plus encore qu'à l'amélioration immédiate de la situation de la France, ce à quoi le président Laval travaille assidûment, c'est à travaillé particulièrement dans son entrevue avec le chancelier d'Allemagne, c'est à réserver à la France la place qui lui est

due dans une Europe mieux équilibrée, telle qu'on peut espérer que la guerre actuelle l'aura douloureusement enfantée.

On peut répéter des propos tenus par le Chef du gouvernement aux représentants de la presse que rien, ni opposition ni critique, ne pourra le faire renoncer à sa tâche, et qu'il estime que cette tâche ne produira tous ses fruits que si l'opinion française le soutient de ses vœux, de son assentiment et de sa fidélité confiance.

Ainsi est tracé le devoir de tous les Français : discipline et labeur assidu.

Loterie Nationale

Voici les résultats du tirage de la 10^e tranche 1943 de la Loterie Nationale :

Série A	GAGNANTS	Série B
CINQ millions	479 041	UN million
UN million	180.175 380.915 660.928 799.613	200.000
500 000	Terminés par 204.095 214.171 312.816 326.207 344.401 345.762 467.496 808.337	100.000
75.000	07.659	50.000
20.000	18.013 25.327 47.465 74.477	25.000
12.000	09.459 20.083 63.978 80.139 88.146	25.000
8.000	2.988	20.000
6.000	0.404	15.000
4.000	4.936 5.832	10.000
2.000	1.314 4.874	7.500
1.000	537	4.000
500	94	1.000
220	1	220
110	6	110

ACHAT MEUBLES ANCIENS
 VENTE ET MODERNES
 ÉCHANGE

Maison V^o GOT
 E. BENOIST Gendre, Successeur
 11, rue Monnet-Sully, BERGERAC
 Location - Téléphone 652

D'UNE SEMAINE... A L'AUTRE

Il n'est pas trop tard pour revenir sur le discours prononcé à l'occasion de la fête du Travail par le Maréchal de France, Chef de l'Etat. Dans ce discours, nous commenterons aujourd'hui, le passage relatif au marché noir.

Le régime actuel de la France est avant tout ennemi de la fraude. La Révolution Nationale condamne et punit le marché noir. S'il continue néanmoins à sévir, c'est parce que certaines mœurs qui régnaient avant la guerre n'ont pas encore complètement disparu et qu'elles trouvent un levain dans cette misère de la France dont elles sont cependant responsables. Il est donc bien évident que la lutte contre les fraudes et notamment contre le marché noir, dont souffrent particulièrement les humbles, doit être primordial pour ceux qui veulent régénérer la France et libérer le pays de l'oppression inhumaine de l'argent.

Les grèves américaines

Bien qu'elles soient momentanément apaisées, les grèves préoccupent beaucoup l'opinion américaine. Les revendications ouvrières, comme le note à Washington le reporter Barclay de retour de Pittsburgh, continuent avec la même intensité. M. Ickes, chef de l'Office américain des carburants, reconnaît les dangers économiques que présente la réduction des heures de travail dans les mines. Le Secrétaire à la Marine Knox estime que la production des bateaux et des avions sera dans l'avenir limitée par la crise croissante de main-d'œuvre et de matières premières. Ces troubles ouvriers, en pleine guerre, sont l'indice d'un malaise profond. Ils montrent une fois de plus l'incapacité du régime des Etats-Unis à mener la guerre d'une façon vigoureuse. Ces troubles sont également un témoignage de l'indifférence d'une grande partie de la population à l'égard de la lutte contre l'Axe. Plusieurs sondages de l'institut Gallup avaient d'ailleurs déjà donné des résultats orientés dans ce sens. Il semble que dans la classe ouvrière les problèmes européens paraissent sans importance à côté de ceux que posent les abus de la ploutocratie américaine.

Le général Sikorski proteste

Le général Sikorski vient d'élever une nouvelle protestation contre les prétentions territoriales de l'U. R. S. S. Ce doit servir à éclairer ceux qui nourrissent encore des illusions sur le communisme. Il importe en effet de faire trois remarques :

D'abord, le communisme n'a pas modifié ses méthodes com-

me certains le prétendaient et il est resté aussi barbare et aussi incompatible avec notre civilisation que par le passé ;

Ensuite, nul ne peut nier la volonté d'hégémonie, aujourd'hui de l'U. R. S. S. à l'égard des pays baltes, de la Pologne, de l'Europe Centrale, des débouchés de la Mer Noire. Il est bien évident que les Soviets, forts de ces premiers agrandissements, trouveraient dans la complicité des organisations communistes des pays européens l'about décisif de leur subversion de l'Europe.

Enfin, les Soviets se proclamaient les Alliés des Polonais ; on ne peut que constater la conception que les Soviets se font d'une alliance : ils considèrent leurs alliés comme des auxiliaires momentanés qu'ils sacrifient dès que leur aide ne leur est plus nécessaire.

L'anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc

La France entière a célébré avec faveur la fête de Jeanne d'Arc.

Ce fut, dans tout le pays, une journée de recueillement, marquée par des cérémonies devant les Monuments aux morts.

Nous donnons d'autre part, le compte-rendu de la manifestation qui s'est déroulée à Bergerac.

A Vichy, le Maréchal a fait déposer une gerbe au pied du monument, il s'est rendu ensuite à la messe en l'église Saint-Louis. A la fin de l'office, le public lui témoigna par ses acclamations répétées sa gratitude et sa foi dans les destinées du Pays, en ce jour de fête nationale.

Orléans a fêté dans la simplicité qu'imposent les circonstances, mais avec ferveur, l'anniversaire de sa délivrance.

Chinon a évoqué la miraculeuse carrière de Jeanne.

Place des Pyramides à Paris, devant la statue de Jeanne d'Arc, d'émouvantes cérémonies ont eu lieu.

Un appel au peuple allemand

A l'occasion du quatrième cycle du Secours de guerre pour la Croix-Rouge, le Führer a adressé un appel au peuple allemand.

C'est pour le peuple allemand, c'est pour ses femmes et ses enfants que nos hommes risquent leur vie sur tous les fronts de cette lutte gigantesque, a-t-il déclaré notamment.

En quelques lignes

M. Churchill a rencontré M. Roosevelt à Washington.

— Les derniers prisonniers de Dieppe vont rentrer.

— L'état de santé du général-
 feldmarshall Rommel s'améliore.

Le pain des villes

LA SOUDURE

Dans un vibrant appel aux paysans de France, M. Max Bonnaloux vient de montrer combien la situation de notre Pays, en ce qui concerne la soudure du blé, est inquiétante.

En effet, si la récolte de 1942, quoique faible (54 millions de quintaux au lieu de 61 millions environ l'an passé) doit permettre de réaliser cette soudure, encore faut-il que les livraisons soient effectuées à une cadence suffisante.

En effet, certains départements se sont révélés comme « mauvais livreurs » ; de ce fait, certains centres déficitaires n'ont pu être approvisionnés que de justesse.

Il semblait équitable, pour rappeler les fautes à l'ordre, de pénaliser ces départements. Mais des sanctions isolées auraient frappé, sur le plan départemental, aussi bien les producteurs conscients de leurs devoirs que les autres...

Aussi, à son corps délégué, mais contraint par la gravité du problème, le gouvernement s'est-il dévoué à prendre les dispositions générales, qui doivent être considérées comme le seul moyen qui permette de rétablir la situation.

Certaines précautions étaient devenues indispensables, et la France, une fois de plus, a fait appel à la solidarité de la paysannerie.

M. Bonnaloux a annoncé qu'à partir du 1^{er} mai, le taux de la ration quotidienne de pain des producteurs de blé et de seigle, qui avait été exceptionnellement porté l'an dernier à 500 grammes, serait ramené au taux normal de la ration des autres agriculteurs et des travailleurs de force, soit 350 grammes.

L'augmentation de la ration fut en son temps accueillie avec une vive satisfaction par la paysannerie. Cette mesure de bon sens et d'équité avait comblé les légitimes revendications des producteurs de blé. Aujourd'hui, l'inconscience de quelques uns fait supporter à tous non seulement l'abandon de certains avantages durement acquis, mais aussi l'aggravation des mesures de contrôle.

La paysannerie tout entière, celle qui en général a fait tout son devoir et comprend les nécessités de l'heure, se doit de donner à la France une nouvelle preuve de solidarité et de patriotisme.

Et, plus que jamais, les livraisons doivent s'accroître. Il ne faut pas que cette nouvelle mesure incite les paysans de chez nous à dissimuler une quantité de blé, si infime soit-elle, pour compenser la diminution qu'ils subissent.

Leur sens de l'intérêt public, leur dévouement à la collectivité nationale dont ils ont donné déjà tant de magnifiques preuves, les aideront au contraire à accepter, sans regrets ni murmures, une mesure sans doute injuste, mais devenue inévitable.

Cette diminution ne doit d'ailleurs être que provisoire. M. Bonnaloux a formulé toutes les espérances qu'il plaçait dans une rapi-

LES HOSTILITES

Comme l'a déclaré le capitaine Sertorius le 9 mai, l'issue de la lutte en Tunisie ne fait le moindre doute. Au fond, le dénouement de cette bataille n'a jamais été douteux.

Supériorité numérique écrasante, puissance de matériel, etc. Ce qu'il faut remarquer, c'est que les puissances de l'Axe ont réussi à retarder le moment décisif pendant plus de 6 mois.

Au sujet du front de l'Est, le même critique militaire dit notamment :

La période de boue est maintenant définitivement passée. A l'exception des régions marécageuses qui, même durant l'été, ne sont pas complètement asséchées, partout le terrain se prête de nouveau à des opérations d'engorgement.

La question se pose de savoir lequel des deux adversaires prendra l'initiative. On ne peut pas dire non plus quels secteurs du front s'embraseront dans un avenir proche et peut être même très proche. Par contre, il n'y a aucun doute que les deux adversaires se sont préparés en vue d'opérations de grand style, car les Soviets ont dû compenser — tout au moins numériquement — par des incorporations massives et par un raidissement brutal de la production, les pertes en hommes et en matériel subies par l'armée rouge pendant l'hiver dernier.

Tribunal Correctionnel

Audience du 6 Mai

Présidence de M. Marlet, président; ministère public, M. Lartigue, procureur de la République.

Divers. — Julien de la Fuente, 24 ans, chauffeur à Monpeyroux, poursuivi pour vols divers, recel, abas-tage clandestin, est condamné à huit mois de prison.

Pour défaut de carnet d'identité d'étranger, il est frappé de six mois, se confondant avec la première peine.

Pour infraction à arrêté d'expulsion, il est également condamné à six mois de prison.

Evasion et vol. — Hionm Abdelgellil, 25 ans, sans profession, détenu à la maison d'arrêt d'Essays, est poursuivi pour évasion d'un camp de travailleurs et pour vol. Le tribunal lui inflige un an de prison.

Vols. — Le même Hionm Abdelgellil est condamné à trois mois de prison, confusion avec la peine précédente.

Sont également condamnés pour vols :

Antoine Allegre, 24 ans, marin de commerce, détenu à Essays, trois mois de prison;

Marin Zaffin, 37 ans, cuisinier, détenu à Essays, trois mois;

Lucien Fangal, 28 ans, chauffeur, détenu à Essays, deux mois.

Infraction. — Pour infraction à la loi du 4 septembre 1942, André Lafon, 34 ans, chauffeur à Bergerac, est frappé de six mois de prison par défaut.

Vente sans tickets. — Jean-Marco Soullier, 21 ans, forain à Lalinde, paiera une amende de 300 francs (sur opposition).

Escroquerie. — Le tribunal condamne à deux mois de prison André Bonhomme, 31 ans, cimentier, à Berdeaux.

Carte d'étranger. — Pour défaut de renouvellement de carte d'identité d'étranger, une amende de 300 francs est infligée à : Mario Galotto, 48 ans, cultivateur à Glinestat; Giovanni Galotto, 46 ans, métayer au même lieu, et Arla Lola, 53 ans, cultivateur à Pomport.

Joffa Jadaek, 28 ans, domestique agricole à Vergt-de-Biran, est relaxé.

Pharmacie de service. — Demain dimanche, pharmacie Grandjean, rue Ste-Catherine.

AVIRON

L'ouverture de la saison

Fidèle au programme qu'il s'est tracé, le Sport Nautique de Bergerac ouvre dimanche la saison d'aviron.

Si les circonstances le permettent, elle promet d'être riche en moisson sportive.

Examinons plutôt : 16 mai, 1^{re} éliminatoire du championnat de France Interclubs; 20 juin, 2^{me} éliminatoire; 24 et 25 juillet, éliminatoire de France (région Sud-Ouest); août ou septembre, régates du S. N. B.

Par ce programme, le public sportif de notre ville peut mesurer le crédit que porte à notre société la F. F. A. puisque l'organisation de grandes épreuves lui est confiée.

Celle de dimanche, si elle est la moins importante, offre un intérêt certain. En effet, elle permettra la qualification des clubs pour la deuxième journée du 20 juin.

Le S. N. B. l'aborde avec confiance. Il pense que son « quatre » seniors sortira vainqueur de la lutte. Il sait que les « deux » juniors et seniors défendront leur chance. Pour le couple, malgré l'handicap que comporte pour notre société l'absence d'embarcation et par conséquent difficulté d'entraînement, les deux hommes qui représenteront nos couleurs feront de leur mieux.

Aux interaires, le S. N. B. présentera son « huit » seniors. Magistrale formation d'hommes jeunes d'une moyenne de 82 kilos et dont la taille est de 1 m 80 minimum; des équipes d'outriggers, de yoles où des jeunes se mêlent avec des anciens comme Abellan.

Une remarque s'impose. Afin que tous nos rameurs participent aux épreuves, ils ne feront qu'une course chacun. Ce qui démontre l'abondance de rameurs et la faveur dont bénéficie le sport de l'aviron dans notre cité.

Quelles sont les sociétés qui nous donneront la réplique : le Club Nautique de Limoges, l'Aviron Villeneuvois en ce qui concerne l'interclub.

Pour le reste, beaucoup de sociétés ont déclaré forfait par suite de l'impréparation de leurs ra-

meurs. Elles se réservent pour le 20 juin et parmi celles-là nous notons l'Emulation Nautique de Toulouse et le Rowing Club Castillonais. Nous espérons que la Nautique Bordelaise et le Club Nautique Foyen seront des nôtres le 16 mai.

Souhaitons du beau temps, de belles luttes, du vrai sport.

Les épreuves seront arbitrées par M. Gotez, ex-champion d'Europe, délégué de la F. F. A., qui doit arriver de Paris samedi soir.

M. Vigier-Lafosse, président du Comité du Limousin, présidera cette manifestation.

Parmi les nombreux animateurs du Rowing dans le Sud-Ouest, nous comptons la présence de notre ami René Rey, président de l'Emulation Nautique de Toulouse et du Comité Pyrénées-Languedoc.

L'organisation de la manifestation a été confiée au S. N. B.

Une fois de plus, notre ami Roger Mestrot, l'actif président du Comité des fêtes, aura l'occasion de montrer qu'il est resté lui-même. C'est le meilleur compliment que l'on puisse lui faire.

Sportifs Bergeracois, rendez-vous tous sur les berges de notre belle Dordogne assister à cette première manifestation de l'aviron.

Le baptême des bateaux

Samedi, une réunion intime réunira au garage, à 18 heures, tous les rameurs, les membres du bureau et les amis du S. N. B. Il sera procédé au baptême des bateaux que nous venons de recevoir.

La marraine du « huit » sera Mme René Rey, le parrain M. Robert Taillandier; la marraine de la « yole » sera Mme Gardette, le parrain M. Gardette.

Mme René Rey a offert à la société un magnifique objet d'art qui sera mis en compétition au cours de prochaines régates.

Il sera réservé à la meilleure équipe à « huit » seniors du S. N. B. et se disputera, comme le challenge Louis Thaumaturge, réservé aux juniors chaque année.

AVIS OFFICIELS

Cartes de charbon

Les cartes de charbon pour 1943-44 sont délivrées depuis le 10 mai, aux chefs de famille dont le nom commence par :

D, le jeudi 13 mai; E F G A G, le vendredi 14; G I à Gy et H I J K, le samedi 15; L, le lundi 17; M N, le mardi 18; O à R, le mercredi 19; S à Z, le jeudi 20; retardataires du 7 au 10 juin.

L'ordre alphabétique devra être observé.

Présenter la carte de bois, la carte de charbon et toutes les cartes d'alimentation de la famille.

Générosité

Le Maire de la ville de Bergerac, officier de la Légion d'honneur, porte à la connaissance de ses concitoyens, le don généreux d'un de ses administrés qui lui a remis la somme de 10.000 fr., destinée aux victimes des odieux bombardements anglo-américains, ainsi qu'aux prisonniers et à leurs familles.

Il félicite cordialement l'auteur de ce beau geste et souhaite qu'il ait de nombreux imitateurs.

Achats d'arséniate

La Direction des Services Agricoles de la Dordogne communique : « L'invaison des doryphores a-

toucher cette prime, et (une prime de rendement n° 3 pour travail exécuté en sus de la tâche fixée, certains travailleurs robustes sont arrivés à se faire entre 30 et 35 francs par jour en plus, au titre de la prime de rendement n° 3.

Heures supplémentaires (tarif majoré de 25 %).

Heures de nuit (tarif majoré de 100 %).

Les travailleurs sont habillés. Le prix moyen de remboursement de nourriture varie entre 16 et 18 fr. par jour.

Les demandes de volontaires seront adressées au Colonel Commandant la Subdivision de Périgueux, 11 rue Ernest Guillaud, avec indication des nom, prénoms, grade.

Derniers corps d'affectation. Profession. Adresse complète.

Etat-civil de la ville de Bergerac

NAISSANCES
Hiblot Jean-Marie, av. Calmette
Hiblot Claude-Simon, id.
Roger Bernard, id.
Durand Michel, rue Boileau
Esperon Gilbert, av. Calmette
Ladeuil Christian, rue des Frères
Brégué Gilles, qual de l'Alba
Lemagny Eric, avenue Calmette.

MARIAGES

De Taffin de Tiliques, cultivateur de Prigonrieux, et Gouze Colette, sans profession, de Bergerac.
Dumas André, monteur en chauffage central, de Bergerac, et Kala Jeannine, sans profession, de Bergerac.
Lemarié Marcel, radio électricien de Bergerac, et Bor Elise, modiste de Bergerac.
Lenoir Georges, mécanicien, de Bergerac, et Vieille Raymond, sans profession, de Bergerac.

décès
Estay Catherine, veuve Dupont, 73 ans, s.p., av. Calmette.
Leygne Jean, 72 ans, cultivateur av. Calmette.
Doutet Isabelle, épouse de Bougnat, 52 ans, s.p., à Gabanelle.
Tartas Pierre, dit Cadérot, 81 ans, cultivateur, à Rouzède.
Marzelle Pierre, 80 ans, cultivateur, au Petit-Rooy.
Chadets Louis, 66 ans, chauffeur mécanicien, au Pont de Robert.
Chanoigne Elie, 90 ans, s.p., avenue de Verdun.
Félix Cyprille, veuve Palut, 82 ans, s.p., av. Calmette.
Merlier Anne, veuve Lévêque, 82 ans, s.p., à la Méridie.
Teysier Marie, 16 ans, étudiante, route du St-Onger.

REMERCIEMENTS

Les familles Coulaud, Chavalarias, Bégout, Salvy, Holler, Filin, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Gustave CHAVALARIAS ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie et cette douloureuse circonstance, et s'excusent des omissions involontaires dans l'envoi de faire-part.

Pompes Funèbres Générales, Bergerac, Tél. 79.

Les Spectacles

Théâtre. — Samedi 15 mai, et soirée, la célèbre Compagnie Théâtrale du Regain, Directeur Christian des Casadesaux, sous les auspices du Sous-Secrétariat d'Etat aux Beaux-Arts, donnera un grand gala de théâtre.

Le plus bel effort de décentration artistique tenté jusqu'à ce jour, atteignant la perfection tant par la présentation que par la qualité de l'interprétation.

Cinéma Cyrano. — Jeudi, samedi, dimanche matinée et soirée, Georges Rigand, Pierre Brasseur, Delmont, dans 3 Argentins à Montmartre.

Cinéma Odéon. — Vendredi, samedi et dimanche, Pierre Fresnay, dans l'Assassin habillé au 21, av. Raymond, Tisser, Suzy Delair.

de augmentation des livraisons et qui permettra peut-être, dès avant la soudure, de rapporter sa décision et d'assurer de nouveau aux paysans, pendant la période des travaux les plus pénibles, une ration supérieure.

Il est permis d'espérer que les menaces de l'heure présente seront, grâce à la paysannerie, définitivement écartées. M. Bonnatou, en terminant son appel, en a fermement exprimé l'espoir; tous les Français de la terre auront à cœur de ne pas le décevoir.

La tisane des petits hépatiques

C'est celle qui se prépare comme une tasse de thé avec Vichyflors. Grâce à certaines plantes (boldo, combretum, etc.) et au sel Vichy-Etat qu'elle contient, la tisane Vichyflors décongestionne le foie et augmente la sécrétion de la bile. Nausées, ballonnements, point au côté droit cessent. L'intestin fonctionne bien, la digestion s'améliore. Vichyflors : 11 fr. 90 la boîte. Ttes Phies.

RACINE ET LES MOUNET

Lundi 10 mai, la Société Littéraire de Bergerac nous avait conviés à une soirée de très grand gala.

Elle avait fait appel à Mme Dassane, l'éminente Sociétaire de la Comédie Française, pour nous parler de Racine et des Mounet. C'est un sujet qui, en somme, intéresse tout le monde.

Après avoir déclaré que l'auteur, propriétaire moralement de sa pièce, a la liberté d'en distribuer ou reprendre les rôles à sa guise et que l'interprète doit servir la pièce et non se servir d'elle, et que Racine, poète de grand talent, fut un homme de théâtre connaissant même les « trucs » et « ficelles » du théâtre, Mme Dassane indique comment Racine voulait qu'on le jouât, ainsi qu'il appert de notes manuscrites du fils aîné de Jean Racine, découvertes récemment en Languedoc.

D'ailleurs ses grands interprètes, dit-elle, Racine les faisait travailler comme de simples élèves. Ce fut le cas de la Duparc ou de la Champnesse.

Parlant des interprètes, Mme Dassane a vint à définir un tragédien, et, par voie de conséquence, à évoquer la génie des Mounet.

« Les grands tragédiens sont rares », assura-t-elle.

Il faut, pour cela, que la nature ait forgé un être parfait de corps, beau de visage, expressif, de stature impeccable, sans aucun défaut physique. Ajoutez à cela une belle voix prenante qui charme (de cuivre et de veleurs à la fois), le don de l'acteur, des nerfs d'acier et surtout de l'intelligence.

Tout tragédien se double ainsi d'un athlète.

Tout cela, nos illustres compatriotes, les Mounet, le possédaient.

C'est pourquoi ils furent ces grands tragédiens dont le nom reste attaché à tous les grands rôles du théâtre classique et auxquels l'éminente sociétaire rendit un nouvel hommage.

Elle dit notamment :

« Pour un tragédien, il faut ce don de noblesse qui n'est pas l'emphase ni la pompe, ce don que Paul Mounet portait — même — à la ville.

« Il faut être un artiste, avoir en soi un désintéressement, une générosité comme Paul Mounet, dont les élèves ont gardé un souvenir vraiment filial.

« L'acteur tragique doit sculpter son personnage et chanter son chant comme Mounet-Sully, acteur génial ».

Elle évoqua aussi Talma, grand technicien, et Antoine.

Durant une heure et demie, Mme Dassane tint l'auditoire sous le charme de sa parole et prenante.

Et c'est très applaudie qu'elle termina sa conférence, intéressante et vivante au plus haut point, sur Racine, un des plus purs génies de la France.

Quintonine

Le Fortifiant que les circonstances Impotent. Toutes Pharmacies.

LES SPORTS

BOXE

Un évènement sensationnel

Sportifs bergérois, retenez la date du 23 mai. Ce jour-là, l'U. S. Bergeracoise (section boxe) organise un grand combat de boxe professionnelle.

A ce sujet, elle a fait appel à Yves Nadal, challenger officiel aux championnats de France.

Il aura comme adversaire Viscovo, espoir français.

Le combat se disputera en 10 rounds de 3 minutes.

Au programme, 8 combats amateurs.

Nous reviendrons en détail sur cette grande journée du noble art.

BOULE AMICALE BERGERACOISE

Nous avons le plaisir de faire savoir aux nombreux amis et membres honoraires de notre société que c'est la quadrette Claver, Tolnet, Le Canu et Mignot qui a enlevé de haute lutte la finale du concours des challenges « La Dépêche », qui s'est disputée dimanche dernier, à Périgueux, entre les meilleures quadrettes des Associations boulistes de la Dordogne.

C'est cette quadrette qui disputera le 27 juin, à Lourdes, les finales de ce grand tournoi contre les meilleures formations des 20 champions fédéraux du Midi, Lot-et-Garonne, Gard, Hérault, Ariège, Aude, etc...

ESCRIME

Les Armes. — Chez les « Cadets ». — Le dernier brassard disputé à la salle a permis de constater des progrès chez quelques anciens qui s'étaient laissés distancer; l'entraînement se poursuit avec intensité sous la direction active et avisée du Maître Bordier et de André Cordier. Voici le classement actuel: 1^{er}, Carotti; 2^e, Sabeau; 3^e, A. Cordier; 4^e, Boissac; 5^e, Redon; 6^e, Boudry; 7^e, Guichard; 8^e, Tamarelle; 9^e, Coléand.

L'équipe devant représenter les « Cadets » de Bergerac aux championnats du Limousin du 22 mai, sera la suivante: A. Cordier (cap.), Carotti, Sabeau, Redon.

ATHLÉTISME

Les III^e relais obtiennent un énorme succès

An son d'une marche exécutée par l'Harmonie Ste-Séclie, toujours sur la brèche, les quinze équipes présentes défilèrent devant les tribunes et vinrent encadrer le mat placé au centre du stade. Les coureurs furent hissés par l'international Lalanne, encadré par ses camarades Leygues et Brailion.

De nombreuses personnalités étaient présentes.

Le programme sur le stade fut des plus attrayants. La section féminine du C. O. P. O., remarquablement dirigée par Mlle Delrieu, obtint un succès encore plus grand que les années précédentes. La section gymnastique des Enfants de France, commandée par M. Tronche, fut toujours à la hauteur de sa réputation et gymnastes et acrobates furent largement applaudis. Le public attendait avec impatience le grand choc qui devait opposer sur piste trois de nos grands champions français et qui constituait un des plus grands événements sportifs d'athlétisme pur qui ait eu lieu à Bergerac.

A 17 heures, était donné le départ d'un 5.000 mètres qui opposait: Lalanne, vainqueur du National 1943, Leygues, deuxième du National 1943 et Brailion, ancien champion de France, vainqueur du Cross de la Garde 43, auxquels s'était joint le jeune Bonnet, de Gardonne. Ce fut une course splendide qui enthousiasma le public. La piste était excellente. Au premier, Bonnet, coureur très courageux, fut lâché; le train de Lalanne étant des plus vifs, Brailion, peinant un grand champion, était lâché à son tour au mille mètres; au deuxième kilomètre, Leygues attaqua et mena; c'était un véritable train d'enfer. Lalanne reprenait la tête et les deux coureurs,

à 3.800 mètres, étaient ensemble. A ce moment, Lalanne donna l'impression de s'élever; il se détacha de son suivant dans une foulée magnifique et gagna, follement ovationné, dans le temps de 15 minutes 19 secondes 4/5; Leygues était à 150 mètres.

Dès le 1^{er} relais, grâce à Jalabert, le C. O. P. O. prenait une nette avance et ne devait plus être rejoint. La lutte était ardente pour les places d'honneur, que se disputaient le Red-Star de Limoges, le C. O. P. O. et l'U.S.B., qui fit une très belle course. Signalement le bel effort de l'équipe 1 des Enfants de France-Stella qui, victime d'un mauvais départ, arrivait au 1^{er} relais en dernière position, derrière ses équipes 2 et 3, et qui, dans un magnifique effort de tous ses autres coureurs, remontant place par place, arrivait en 6^e position. Voici les résultats exacts:

4^{er}, C. O. P. O. de Périgueux, 47 km. 500 en 30 m. 37"; 2^e, Red-Star de Limoges 31' 44"; 3^e, C. O. P. O. équipe 2; 4^e, U. S. Bergeracoise; 5^e, G.A.P.O. Limoges 1; 6^e, Enfants de France-Stella 1; 7^e, G. A. Municipal Berdeaux; 8^e, Red-Star de Limoges équipe 2; 9^e, U. S. F. Camel Libos; 10^e, U. S. Limoges; 11^e, G. A. P. O. Limoges équipe 2; 12^e, Enfants de France-Stella équipe 2; 13^e, Enfants de France-Stella équipe 3; 14^e, Toulonais Marango; 15^e, Stade Buissonnais.

Par le nombre des engagés, les Relais de Bergerac furent les plus importants du Sud-Ouest et du Limousin.

Le public bergérois doit se douter qu'une manifestation, d'une importance aussi exceptionnelle n'est pas organisée sans un travail énorme et un dévouement absolu à la cause sportive de tous les dirigeants. Qu'il nous soit permis de féliciter sans réserves le bureau en entier des Enfants de France-Stella; de remercier la Municipalité de Bergerac de son bienveillant appui et les commerçants de Bergerac dont la générosité a contribué à la réussite de cette fête, de remercier aussi la section des anciens des Enfants de France et quelques généreux amis de cette Société.

Si les 2 premiers Relais ont connu le succès, les 3^{es} les ont surpassés, et cette manifestation est maintenant devenue traditionnelle à Bergerac.

Bravo, les Enfants de France, continuez votre œuvre.

ON DEMANDE fin soûl, ménage (femme de chambre et jardinière, petite culture, 1 cheval. S'adr. M. Bourgeois, Mont de Noyrat, Bergerac. (Visa n° 802). 323

A VENDRE poussette, très bon état. S'adresser chez Janet, coiffeuse, au Faubourg. 324

AFFERME propriété 22 hect., poulticulture, terres pour culture maraîchère. Chépey vil et mort. Muller « Les Bouleyres », Monsac. 325

A VENDRE Poste T. S. F., toutes ondes, bon état. S'adr Philippe, rue Montesquieu. 308

La plus brillante des Carrières votre sera réservée si vous apprenez la Comptabilité par correspondance. Brochure explicite. N° 5 Z sur demande acc. de 3 frs par envoi. Cours T. F. J. 65, rue la Victoire, Paris IX^e. 309

ON DEMANDE personne sérieuse, cinquantaine, bons gages et bonne nourriture. Adresse bureau du journal. (Visa n° 300). 311

ON DEMANDE 1^{er} apprentis sautoyeurs et pour divers travaux sur bois; 2^e ouvrières de 15 à 20 ans pour fabrication pantalons. S'adresser 10, rue Valette. (Visa n° 299). 267

ECHANGERAI bicyclette, bon état, pneus neufs, contre petite cuisinière. S'adr Léviqnat, 4, rue St-James, Bergerac. 304

A VENDRE tableau ancien XV^e siècle, 1^{er} 10 sur 0-86, sujet religieux. S'adresser Gauvin, Saint-Aubin-de-Lanquais. 306

CHERCHE à louer 2 à 3 pièces vides. S'adresser bureau du journal. 306

PERDU route de la Brunetière, mardi 18 h. 30, pélerine enfant à capuchon toile caoutchou doublée imperméable, marquée BOUGON. Rapporter à la Brunetière. Récompense. 321

LAINES occasion à vendre. S'adresser 5, av. Wilson. 319

DEUX MÉNAGES agricoles sont recherchés, pouvant entrer de suite ou en septembre, connaissant traite et tous travaux, nourris ou non. Sérieuses références exigées. S'adresser Louis Rollat, domaine de Cavalerie, par Prigonieux. (Visa n° 294). 294

COFFRE-FORT grand modèle demandé. Faire offres à Calès de Crédit Agricole, 65, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac. 301

PERDU veste laine noire, de la rue Michel à la rue Neuve par le Forail. Rapporter Clément, 78, rue Pozzi. Récompense. 295

A VENDRE occasion, divers meubles, grès, ondes, poste T. S. F., fauteuil, guéridon, placard à angle, chambre moderne. S'adr J. Pineaud, rue St-Martin, Bergerac. 296

ON DEMANDE femme de ménage de 8 h. à midi, tous les jours. S'adresser Bureau de Tabac, La Civette, Bergerac. (Visa n° 293). 289

RONCES SAUVAGES
SOMMES ACHETEURS
Toutes quantités
Pour tous renseignements, s'adresser
Usine de Cansalade
BERGERAC (Dordogne) — Tél. 556

A VENDRE d'occasion matière de bar, pendules, tables, divers objets. S'adresser bar La Civette, Bergerac. 287

MÉNAGE domestique ou métayers, connaissant culture et vignes, demandés 1^{er} septembre, pour ferme 10 hect., Monbasinas. S'adresser bureau journal. (Visa n° 292). 288

A VENDRE chef-lieu canton Dordogne, très bonne affaire. Important matériel. S'adr bureau journal.

SUIS ACHETEUR vins tout de gré, toute provenance, faire offre à Sicard, courtier en vins, rue de Bordeaux, tel. 812. Bergerac. 250

SUIS ACHETEUR bois d'œuvre et de chauffage. Gastia Marius, Prigonieux.

AGENCE BERGERACOISE
21, rue des Carmes (pl. du Jardin-Public)
Téléphone 602

A VENDRE Propriété 25 hectares, libre immédiatement. Petit prix. Villa neuve, 5 pièces et jardin. Libre en septembre. Enclos près de la ville. Jouissance immédiate.

MAISONS, PROPRIÉTÉS
3 hect. vallée, bonne maison, ruiseau, jolie situation, 145.000 — Enclos 1 hect., plaines, vignes, arbres, maison 4 pièces, rivière, gare. — Bergerac, magnifique propriété d'élevage, 23 hect., maison de maître, métairie, étang. — Dans riche plaine 23 hect., bien situé, jolie habitation, vacherie pour 23 têtes, affaire unique, 500.000, compris 12 grosses bêtes et outillage. — Superbe enclos en ville, 3.000 m². — Belle maison, avec terrain, proximité ville, rivière. — Plusieurs maisons avec jardin. — Divers emplacements.
Divers, deux portefeuilles d'assurances (petit et moyen). — Vaste atelier bien construit, avec ou sans maison, libre, bien situé. — On demande tapis d'Orient, haute laine, tous genres. — Plusieurs fonds de commerce, etc...
AGENCE BONNAMY, 27, cours Alsace-Lorraine, Bergerac. 303

A VENDRE 1. Une cure obèse ferrée à 7 ardeles de fer, contenance 60 barriques environ. 2. Deux foudres obèses, contenance 35 barriques environ chacun. On échangerais pour des barriques bordelaises usagées à tout venant bonne de lie. Ecrite ou s'adresser à Guimandie, à Gardonne. 312

ON DEMANDE un apprenti coiffeur. Adresse au journal. (Visa n° 300). 307

L'Administrateur-Gérant:
R. TAILLANDIER.

BEAUX LIVRES à vendre par amateur. Les autres: Th. Gauthier, *Mlle de Moutpin*, ill. Toudouse, 6dit Coquet, ex. s/ Japon. — Carco, *Jésus la Caille*, ill. Dromet. — Manon Lescant, *Lithog.*, éd. Guérin, éd. Hellen et Sergent, ex. s/ Japon. — Gourmont, *Le songe d'une femme*, ill. Labourer. — Halévy, *Famille Cardinal*, ill. Léandre. — Prévost, *Les 1/2 vierges*, édit. Romagnol. — Françoise, *La reine Pedouque*, coll. Mornay. — J.-J. Rousseau, *Emile*, éd. originale. — Tharaud, *L'ombre de la Croix*, éd. orig. — *Les Mémoires de Bourienne*, éd. orig. — Gay, *Bibliographie de l'Amour*. — Collection revue: Arts et Métiers Graphiques. Partitions complètes piano et paroles des opérètes de Lecoq. — GABON, à Baneuil, par Couze (Dgne), 313

TIMBRES-POSTE à vendre: jolie collection oblitérations Sardes (ville de Savelle), ainsi que quelques enveloppes portant timbres Sardes et France (Empire) mêmes oblitérations. GABON, à Baneuil par Couze (Dordogne). 314

ACHÈTE comptant tout matériel d'usine et usines pour la démolition. Récupération de tous produits métallurgiques. Ets Pistol, 107, quai de Queyries, Bordeaux-Bastide. 315

PERDU montre en or, la rapporter à M^{me} Chevalier, 20, rue du Pont-St-Jean, Bergerac. Récompense. 316

SUIS VENDEUR inscription commerce forain, maquinerie, articles de vélos. Prix à débattre. S'adresser bureau du journal. 317

A VENDRE à BERGERAC
1. Belle maison 8 pièces, tout confort, garage, jardin. Libre.
2. Maison 10 pièces sur cave, formant deux logements, cour, petit magasin.
3. Maison de commerce, magasin, arrière magasin et 4 pièces.
4. Maison 5 pièces, chal, jardin.
5. Maison 5 pièces, chal, cour, partie maison libre.
Agence BOURG, 45, avenue de Verdun, Bergerac. 318

SOMMES ACHETEURS toutes quantités jone triangulaire, dit roses, à même sur pied. STIG, boîte postale, 38, Bergerac.

MAISON à vendre, 3 pièces et grand jardin, dépendances, petit jardin, situé dans bourg environs de Bergerac. S'adresser Imprimerie Charon, Bergerac. Tél. 561. 310

Etude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac

Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par M^e Edouard HERTZOG, notaire à Bergerac, le treize avril mil neuf cent quarante-trois, enregistré le quinze avril mil neuf cent quarante-trois, folio 73, n° 401 par le Receveur qui a perçu les droits.

Mademoiselle Fanny BOUTYSSOU, modiste, demeurant à Bergerac, Grand'Rue n° 46, a vendu à Madame Aimée MARQUAIS, modiste, épouse de Monsieur Jean-Emile-Henri DELMONT, serrurier, demeurant ensemble à Bergerac, 9, rue Clairat.

Un fonds de commerce de chapellerie et modes, exploité à Bergerac, Grand'Rue n° 46, comprenant la clientèle, l'achalandage, l'enseigne et le nom commercial, le matériel servant à l'exploitation du fonds, les marchandises en dépendant et le droit au bail de l'immeuble dans lequel est exploité le dit fonds.

L'entrée en jouissance est fixée au quinze août mil neuf cent quarante-trois.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac, dans les vingt jours de la présente insertion.

L'insertion prévue par l'article 34 de la loi du 29 avril 1928, a paru au Bulletin annexé du *Journal Officiel* du huit mai mil neuf cent quarante-trois.

Pour deuxième insertion.

Signé: Edouard HERTZOG.

La constipation rend patraque

En entretenant dans l'organisme une auto-intoxication perpétuelle, la constipation engendre une foule de maux. Si vous n'évacuez pas chaque jour le contenu de votre intestin, prenez un comprimé Vichybol au repas du soir. Vichybol régularise l'intestin et le foie, supprime ainsi les deux causes essentielles de la constipation. 9 fr. 50. Ttes Pharm.

Foudres, Demi-Muides, Cuves, Barriques en lies blanches et rouges

Tonnellerie DE SA CONT

ROUTE DE POISSONNE
Tél. 608 BERGERAC Tél. 609
achète toutes lies blanches et rouges

Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte reçu par M^e Edouard HERTZOG, chevalier de la Légion d'honneur, notaire à Bergerac, le quinze mai mil neuf cent quarante-trois, enregistré le cinq mai mil neuf cent quarante-trois, folio 91, n° 529, par le Receveur qui a perçu les droits.

Monsieur Gaston LALANDE, commerçant, et Madame Marie-Edith FAYET, son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, rue Valette, n° 26.

Ont vendu à Monsieur Jean-Raymond DUPONT, enseignant, demeurant à Bergerac, rue Valette, n° 36.

Un fonds de commerce de café, libre auquel est annexé la grange d'un débit de tabac, exploité par eux à Bergerac, rue Valette, n° 36, comprenant la clientèle, l'achalandage, l'enseigne, le nom commercial, la grande licence le matériel servant à l'exploitation du fonds, les marchandises en dépendant et le droit au bail de l'immeuble dans lequel est exploité le fonds de commerce.

L'entrée en jouissance est fixée au premier avril mil neuf cent quarante-trois.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de M^e HERTZOG, notaire à Bergerac, dans les vingt jours de la seconde insertion.

L'insertion prévue par l'article 34 de la loi du vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-huit, paraitra au Bulletin annexé du *Journal Officiel*.

Pour première insertion.

Signé: Edouard HERTZOG.

Crises de sciatique vite arrêtées

Pour faire cesser la sciatique, avec ses élanements en coup de poignard, il faut un remède énergique. La Gandol avec ses trois puissants calmants, apaise très vite la douleur. De plus, il active l'élimination de l'acide urique. Soulagement rapide et durable assuré dans toutes les formes de rhumatismes. Ttes Pharm. 19 fr. 30 la boîte de 20 cachets Gandol.

Donation de Fonds de Commerce

Aux termes d'un acte reçu par M^e Edouard HERTZOG, chevalier de la Légion d'honneur, notaire à Bergerac, substituant M^e Christian JOUHEU, Docteur en Droit, notaire au même lieu, son collègue alors absent, enregistré à Bergerac A. C. le vingt-huit avril mil neuf cent quarante-trois, folio 78, n° 481, par M. le Receveur qui a perçu les droits.

Monsieur Joseph BEIGNER, ancien vrier fondeur, et Madame Léonie DELBOS, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Bergerac, rue Nungesser et Coli; ont fait donation entre vifs à Monsieur Eugène, en famille Marcel BEIGNER, leur fils, célibataire, sans profession, demeurant à Bergerac, rue Nungesser et Coli.

D'un fonds de commerce de ventes et réparations de cycles au détail et accessoires, exploité par les donateurs à Bergerac, rue Nungesser et Coli, immatriculé au registre du commerce de Bergerac, le premier juillet mil neuf cent quarante et un, sous le n° 8.216 et comprenant: l'enseigne, la clientèle, le nom commercial et l'achalandage et attachés au matériel et le mobilier commercial servant à son exploitation, et les marchandises dépendant dudit fonds de commerce.

L'entrée en jouissance a été fixée au dix-sept avril mil neuf cent quarante-trois par effet rétroactif.

L'insertion prescrite par l'article 31 de la loi du vingt-neuf décembre 1927, a paru au Bulletin annexé de ventes et cessions de fonds de commerce du samedi huit mai mil neuf cent quarante-trois.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront faites dans les vingt jours de la présente insertion et seront reçues à Bergerac, en l'étude de M^e JOUHEU, notaire à Bergerac, où domicile a été élu par les parties.

Cette insertion est faite en renouvellement de celle parue dans le même journal à la date du premier mai mil neuf cent quarante-trois.

Pour deuxième insertion.

JOUHEU.